

MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DU PLAN ET DE L'INTEGRATION

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi



OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE ET
DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU MALI

**Séminaire PNUD sur la Pauvreté
MOPTI : 27 - 28 octobre 1997**



PAUVRETÉ ET DISPARITÉS REGIONALES : LE CAS DE MOPTI

I. CONCEPT ET DEFINITIONS DE LA PAUVRETE

1.1. Concept de la pauvreté

Lorsque nous prenons la notion de pauvreté vue de par le monde, la liste de définitions peut être illimitée. Ainsi nous citons ici quelques exemples vus d'un peu partout pour montrer le phénomène de complexité de la notion elle-même :

- selon un mendiant aux Etats Unis, « la pauvreté veut dire ne jamais avoir assez à manger » ;
- d'après une mère célibataire au Guyana ; la pauvreté c'est la faim, la solitude ; le fait de n'avoir nulle part où aller à la fin de la journée ;
- un habitant d'un bidonville aux Philippines décrit la pauvreté comme une mère sans toit qui voit son logement spontané démolir par les pouvoirs publics pour des raisons qu'elle ne comprend pas etc..

Mais du point de vue de l'analyse économique, la notion de pauvreté est généralement basée sur deux approches :

- l'une macroéconomique ou approche absolue qui compare le revenu national disponible par tête à un seuil international en dessous duquel la société est considérée comme pauvre. Cette approche a pour inconvénient de faire abstraction de la part subjective de la mesure de la pauvreté ;
- l'autre micro-économique aussi subjective se fonde sur la non satisfaction des besoins minimaux de base tant alimentaires que non alimentaires.

Enfin le PNUD dans le Rapport mondial sur le développement humain 1997 a défini la pauvreté « comme la négation des opportunités et des possibilités de choix les plus essentielles au développement humain » comme pour faire remarquer que de toutes les définitions citées ci-dessus que la notion de pauvreté ne doit pas être vue sous le seul angle de niveau de revenu faible correspondant à une certaine de consommation de biens et services.

Le concept de pauvreté a ainsi évolué dans le temps comme on le constate et a beaucoup changé en ajoutant à son instrument initial de mesure, le seuil de pauvreté (beaucoup plus utilisé par la Banque Mondiale) et certains indicateurs comme l'Indicateur du Développement Humain (IDH) et l'Indicateur de la Pauvreté Humaine (IPIH) qui sont de nouveaux instruments conçus et mis au point par le PNUD.

1.2. Instruments de mesure de la pauvreté et du développement Humain

Parmi tant d'autres trois instruments (chacun avec ses variantes) sont couramment utilisés pour la mesure de la pauvreté et le développement humain. Il s'agit :

a) Seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté est un niveau de revenu correspondant à la couverture financière de la satisfaction de besoin minimum fixé pour un individu. Cette mesure essentielle basée sur la notion de croissance économique, après un certain échec dans les pays en développement a aboutit aux constatations suivantes :

- La spécificité des pays en développement n'a pas été suffisamment prise en compte ;

- L'homme ne peut pas continuer à être considéré comme simple bénéficiaire du processus de développement mais doit être recentré à part entière comme l'acteur principal dudit processus ;

- On ne peut pas à ignorer l'élargissement des potentialités humaines dans la notion de développement.

b) Indice de Pauvreté Humaine (IPH)

Si le développement humain concerne les progrès de l'ensemble d'une communauté, la pauvreté humaine, elle, se concentre sur les individus les plus démunis à l'intérieur d'une communauté. Ainsi l'indice de pauvreté humaine est un indicateur composite qui tient compte de trois éléments :

1- Le risque de mourir avant 40 ans (P_1) ;

2- Le taux d'analphabétisme des adultes (P_2) ;

3- La misère sur le plan de conditions de vie (P_3) exprimé à son tour par :

- le manque d'accès au services de santé ($P_{3,1}$) ;

- le manque d'accès à l'eau potable ($P_{3,2}$) ;

- le manque d'alimentation convenable appréhendé par le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition ($P_{3,3}$) .

Dans son calcul $P_3 = (P_{3,1} + P_{3,2} + P_{3,3})/3$ et l'IPH est égal $[(P_1)^3 + (P_2)^3 + (P_3)^3]/3$ ^{1/3}

c) Indice de Développement Humain (IDH)

Tel que prôné par le PNUD, le concept de développement humain va au-delà du revenu et de la croissance tout en visant l'épanouissement de toutes les potentialités humaines. Ainsi le concept de développement Humain vu sous son angle évolutif, selon les analyses et réflexions actuelles comporte cinq dimensions :

- le contrôle des individus sur leur destinée

- la coopération de l'être humain dans la participation de la vie de sa communauté

- L'équité dans une perspective d'égalité des potentialités et opportunités humaines élémentaires

- la durabilité de toute forme de capital humain et matériel devant être renouvelée et mise au profit des générations futures (ceci étant un devoir pour les générations actuelles)

- la sécurité des moyens de subsistance et du bien-être social de tout individu devant être un credo de toute communauté.

Ainsi l'IDH est un indicateur composite qui mesure le niveau des potentialités humaines élémentaires en se basant sur trois éléments :

1) le niveau d'éducation qui est égal à 2/3 du taux d'alphabétisation des adultes plus 1/3 du taux de scolarisation tous ordres d'enseignement confondus ;

2) le niveau de vie (ou niveau de revenu) correspondait au PIB/ Tête, exprimé en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) ;

3) La durée de vie traduite par l'espérance de vie à la naissance.

Alors dans son calcul l'IDH correspond à la moyenne arithmétique simple des trois indicateurs ci-dessus cités.

II. NIVEAUX DE QUELQUES INDICATEURS DE PAUVRETE PAR REGION ADMINISTRATIVE

1°) Seuils de pauvreté et pourcentage de population pauvre

Sur la base des prix du riz dans les chefs lieux de région, la valeur du besoin alimentaire minimum d'un individu estimé à la consommation de 2450kcal par jour, a été calculé pour chacune des régions. Ceci a permis de dégager des seuils régionaux en faisant l'hypothèse que les dépenses non alimentaires d'un individu correspondent à 50% de ses dépenses alimentaires. Ces différents seuils sont présentés dans le tableau suivant pour les années 1994 et 1996. Il a été retenu dans la suite de l'analyse que le seuil d'extrême pauvreté sera égal à la moitié du seuil de pauvreté.

Seuils régionaux de pauvreté en FCFA

REGIONS ADMINISTRATIVES	1994	1996	Variation en %
Kayes	97015	108290	11,62
Koulikoro	83638	102971	23,11
Sikasso	81695	102812	25,85
Ségou	76759	101761	32,57
Mopti	77364	102366	32,32
Tombouctou	87142	110265	26,53
Gao	87142	110265	26,53
Bamako	83638	102971	23,12

L'analyse des données disponibles au Mali basée sur l'EMCES 1994 et des estimations des revenus de 1996 à partir du Modèle de Mincer (1970) et Mincer et Chiswick (1972) nous montre que la pauvreté s'est accrue pendant la période 1994-1996, de 13,3% au niveau national et de presque 10% plus particulièrement au niveau de Mopti.

Mais ce classement cache pour cette région une persistance structurelle de la pauvreté par rapport aux autres régions car Mopti reste toujours dans le temps la zone la plus pauvre du Mali avec un taux de 91,5% de pauvres en 1996 contre 83,5% de pauvres en 1994. Aussi en terme de revenu annuel moyen par tête, Mopti se place-t-elle en 1996 en dernière position avec 58718 FCFA contre 152 982 FCFA de moyenne nationale. En d'autres termes le malien moyen dispose d'environ 3 fois plus de revenu annuel que le ressortissant moyen de Mopti.

Par ailleurs, la proportion de très pauvres de cette région a plus que doublé en passant de 28,4% en 1994 à 57,1% en 1996 pendant qu'au niveau national cette proportion s'est accrue de 55% sur la même période. Le tableau ci-dessous nous édifie sur le phénomène constaté.

Répartition de la population selon l'état de pauvreté et la région administrative

Régions administratives	Etat de pauvreté								Variation	
	Très pauvre		Pauvre		Non pauvre		% de la population vivant en dessous du seuil			
	1994	1996	1994	1996	1994	1996	1994	1996		
Kayes	14,2	2,5	26,9	42,3	58,8	55,3	41,1	44,8	9,0	
Koulikoro	39,0	43,8	31,7	36,6	29,4	19,6	70,7	80,4	13,7	
Sikasso	37,7	57,8	41,6	27,9	20,7	14,3	79,3	83,5	8,1	
Ségou	19,6	45,6	44,6	34,4	35,8	20,0	64,2	80,0	24,6	
Mopti	28,4	57,1	55,1	34,4	16,5	8,5	83,5	91,6	9,6	
Tombouctou	5,2	2,5	43,5	32,6	51,3	64,9	48,7	53,9	-27,9	
Gao	1,0	0,9	15,7	22,6	83,2	76,5	16,9	23,5	40,7	
District de Bko	1,5	4,3	16,2	25,9	82,3	69,7	17,7	30,2	70,6	
TOTAL	24,4	37,9	38,7	33,6	36,9	28,5	63,1	71,5	13,3	

2°) Indicateur de Développement Humain (IDH)

L'examen de l'indice de Développement Humain par région place toujours Mopti en dernière position avec un IDH de 0,232 en 1996 contre 0,193 en 1994.

Bien que ce score soit faible, il cache quelque peu le progrès réalisé en matière de Développement Humain dans la région, car en termes de croissance de l'IDH, Mopti se place en 5^{ème} position après Sikasso, Bamako, Ségou et Gao.

Indicateur du développement humain par région et pour le Mali

REGIONS ADMINISTRATIVES	1994*	1996	Variation en %
<i>Kayes</i>	<i>0,277</i>	<i>0,308</i>	<i>11,19</i>
<i>Koulakoro</i>	<i>0,250</i>	<i>0,284</i>	<i>13,60</i>
<i>Sikasso</i>	<i>0,212</i>	<i>0,283</i>	<i>33,49</i>
<i>Ségou</i>	<i>0,208</i>	<i>0,265</i>	<i>27,40</i>
<i>Mopti</i>	<i>0,193</i>	<i>0,232</i>	<i>20,20</i>
<i>Tombouctou</i>	<i>0,235</i>	<i>0,247</i>	<i>5,11</i>
<i>Gao</i>	<i>0,230</i>	<i>0,291</i>	<i>26,52</i>
<i>Bamako</i>	<i>0,393</i>	<i>0,523</i>	<i>33,08</i>
<i>Mali</i>	<i>0,251</i>	<i>0,315</i>	<i>25,50</i>

III PAUVRETE ET SOURCES DE REVENUS PAR REGION

1°) Sources de revenus des pauvres

Dans le District de Bamako et la région de Sikasso, les pauvres tirent le maximum de leur revenus des loyers et rentes.

Dans les autres régions du centre et de l'Ouest (Ségou, Koulikoro et Kayes) l'Agriculture est la principale source de revenus des pauvres.

Enfin à Mopti, les pauvres tirent le maximum de leurs revenus des salaires et du secteur informel. D'où une politique de mobilisation de l'épargne et de promotion des PME serait nécessaire si l'on veut lutter contre la pauvreté dans cette région.

Distribution des sources de revenus des pauvres par région

	Agriculture	Entreprise	Loyers	Salaires	Transferts	Autres revenus
Kayes	9,5	3,1	3,0	5,5	15,6	2,3
Koulikoro	19,2	2,6	1,4	8,5	8,1	14,1
Sikasso	23,0	22,2	53,6	18,7	17,1	21,5
Ségou	39,3	21,8	8,7	22,7	18,4	35,5
Mopti	6,0	35,1	4,9	19,0	30,8	19,6
Tombouctou	2,8	7,7	0,0	5,1	4,7	0,9
Gao	0,0	0,3	0,1	0,8	0,6	0,3
Bamako	0,1	7,2	28,4	19,6	4,7	5,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2°) Sources de revenus des non pauvres

La distribution des revenus sectoriels des non pauvres par région montre les conclusions suivantes :

- * Dans la région de Kayes, les transferts restent la principale source de revenus et sont à peu près deux fois plus élevés chez les non pauvres que chez les pauvres ;
- * A Ségou, avec l'intensification de la riziculture, l'agriculture est de loin la principale source de revenus des non pauvres ;
- * A Sikasso ce sont les entreprises qui se taillent le maximum et sont suivies de l'agriculture et des salaires qui sont à égalité dans la distribution du revenu des non pauvres ;
- * A Mopti, au même titre que dans les régions du Nord et à Bamako, le secteur informel reste de loin la principale source de revenus.

Distribution des sources de revenus des non pauvres par région

	Agriculture	Entreprise	Loyers	Salaires	Transferts	Autres revenus
Kayes	29,2	26,7	0,3	17,3	25,4	1,0
Koulikoro	44,2	11,2	0,7	39,0	4,2	0,7
Sikasso	25,1	41,0	1,6	24,5	5,0	2,8
Ségou	53,0	26,2	0,3	12,2	7,4	0,8
Mopti	7,8	60,7	1,5	22,1	5,6	2,4
Tombouctou	28,4	48,1	0,2	12,5	10,0	0,9
Gao	10,9	46,4	4,0	20,2	13,5	5,0
Bamako	0,8	55,5	2,4	32,9	7,0	1,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3°) Sources de revenus et niveau de pauvreté dans la région de Mopti

L'analyse de la distribution des revenus par source et groupe de pauvreté à Mopti montre deux constatations non moins importantes :

- * Le secteur informel constitue de loin la principale source de revenus dans les deux groupes ;
- * L'accès à la propriété terrienne par le biais des loyers reçus aussi bien que les transferts constituent des facteurs de différenciation entre pauvres et non pauvres

	Agriculture	Entreprise	Loyers	Salaires	Transferts	Autres revenus
Pauvres	6,0	35,1	4,9	19,0	30,8	19,6
Nor. pauvres	7,8	60,7	1,5	22,1	5,6	2,4

IV EVOLUTION DE LA PAUVRETE DANS LES CERCLES DE LA REGION DE MOPTI

Une analyse plus détaillée de la pauvreté à l'intérieur des cercles de la région de Mopti fait ressortir les constats suivants :

- On assiste à une persistance de la pauvreté dans les cercles de Bandiagara, Djenné, Douentza et Koro ;
- On constate tout de même une légère diminution de la pauvreté dans les cercles de Youvara et Bankass.
- Dans les cercles de Mopti et Ténenkou il se dégage une diminution non négligeable de la pauvreté entre 1994 et 1996, respectivement de 16 et 11%.

Pourcentage de population pauvre par cercle dans la région de Mopti

Cercles	1994	1996	Variation en %
Mopti	85,52	73,06	-15,57
Bandiagara	100,0	100,0	0,00
Bankass	100,0	96,46	-3,54
Djenné	96,71	96,59	-0,12
Douentza	96,23	96,22	-0,0
Koro	99,57	99,48	-0,01
Ténenkou	90,50	80,41	-11,15
Youvarou	91,38	89,62	-1,93

Bamako, le 23 octobre 1997

Zima Jean DIALLO
Statisticien - Informaticien
à l'Observatoire du DHD / LCPM